



COMMISSION TECHNIQUE PERMANENTE

CIRCULAIRE DE SECURITE N° 87

Yves DEVAURAZ

Référence : YD/CR/99/

Date : 31 Mars 1999

OBJET : Contrôle des sertissages des cosses de gaines de libération.

Matériels concernés : Sac-harnais Vector de la Société Relative Workshop fabriqué après le 1^{er} Janvier 1996.

Tout sac-harnais qui aurait été équipé de gaine de libération en métal-flex de la Société Parastock ou Relative Workshop après le 1^{er} Janvier 1996.

TEXTE :

Vous trouverez en annexe une copie ainsi qu'une traduction de bulletin de service n° 1098-B de la Société Relative Workshop.

Pour tous renseignements complémentaires concernant la vérification ou la procédure de sertissage des cosses de gaines de libération concernées, vous pouvez prendre contact avec la Société :

Relative Workshop - 1645 N Lexington Avenue - Deland Florida - USA 32784
Tel. : (904) 736 7589 - Fax : (904) 734 7537

ou

Parafun - Le mas de Pouverel - 83340 LE LUC
Tel. : 04.94.73.47.88 - Fax : 04.94.73.47.90

PERSONNEL QUALIFIE POUR EFFECTUER LES CONTRÔLES ET LES INTERVENTIONS : Plieur-Réparateur (PR)

DATE D'APPLICATION : Dès réception

RAPPEL : Cette opération de contrôle ou de réparation devra être mentionnée sur le livret individuel de parachute (Exemple : conforme au bulletin n° 1098-B ou conforme à la circulaire de sécurité n° 87)
Devra aussi figurer le numéro de qualification de la personne effectuant le contrôle ou la réparation.

DIFFUSION :

- Président F.F.P.
- D.T.N.
- Directeurs Techniques
- Plieurs Réparateurs de parachutes
- Etats Majors de : l'Armée de Terre - l'Armée de l'Air - de la Marine
- Membres de la C.T.P.
- S.T.P.A.
- C.A.P.
- E.T.A.M.A.T Montauban
- Direction des Sports
- Paramag - Drop Zone
- Parafun - Parachute Shop - Parachutes de France